

Global Electrification

Lettre Géopolitique de l'Electricité

☞ Nos études se retrouvent sur www.geopolitique-electricite.fr

Directeur de la Publication:

Lionel Taccon

Tél : 0660469030

Rédactrice en chef :

Emma Legrand

Lettre Géopolitique de l'Electricité N°59 – 27 janvier 2016

Notre Lettre « Géopolitique de l'Electricité » est la seule publication sur ce thème en langue française. Elle est mensuelle.

Nous n'avons aucun objectif militant. Nous ne cherchons pas à sauver la planète ni à promouvoir le nucléaire ou le solaire. Nous tentons d'approcher la vérité, en décrivant par des données objectives le passé proche et le présent des secteurs électriques et de leur contexte. Les nombreuses prévisions concernant 2020, 2035, voire 2050, ne nous intéressent que pour l'étude de leur cohérence avec les données actuelles. Nos études sont inédites. Elles utilisent les données provenant directement des acteurs du terrain : réseaux de transport, compagnies d'électricité, rapports officiels nationaux ou internationaux, associations professionnelles ou ONG.

☞ Vous pouvez recevoir notre Lettre par simple demande par E-mail à geopolitique.electricite@gmail.com ou en vous inscrivant sur notre site.

Sommaire

L'électrification de l'Afrique et les grands fleuves Négociations cruciales sur les eaux du Nil

Les dirigeants égyptiens ont accepté le principe de la construction du barrage Renaissance en Ethiopie sur le Nil Bleu (le plus grand projet électrique d'Afrique). Cela permet des négociations capitales entre Egypte, Soudan et Ethiopie afin que le gigantesque ouvrage soit bénéfique aux trois peuples. Deux entreprises françaises fournissent le support technique aux échanges.

Ensuite, il est vraisemblable qu'un nouveau Traité concernant les eaux du Nil liant tous les Etats du bassin du grand fleuve sera possible. Il viendra remplacer d'anciennes dispositions coloniales obsolètes. L'Egypte y gagnera une garantie nouvelle de son alimentation en eau.

Le barrage Renaissance s'inscrit dans un programme important d'hydroélectricité lié à la rapide croissance économique et démographique de l'Ethiopie. Un document des Nations Unies décrit le pays comme une des grandes puissances africaines de l'an 2050 avec plus de cent quatre vingt millions d'âmes.

Lorsque les conditions politiques seront réunies, l'aménagement du fleuve Congo débutera. La production électrique correspondante, suivant l'Agence Internationale de l'Energie « pourrait modifier le paysage électrique africain ». L'Occident, qui n'a pas su accompagner le programme hydroélectrique éthiopien, fournissant une énergie décarbonée, devrait en méditer les raisons.

L'électrification de l'Afrique et les grands fleuves Négociations cruciales sur les eaux du Nil

Environ 1,4 milliards d'humains n'ont pas accès à l'électricité et un milliard d'autres ne disposent que d'une fourniture incertaine caractérisée par des coupures aléatoires.¹ La moitié se trouve en Afrique, principalement en Afrique subsaharienne. Cette situation qui entraîne généralement le nonaccès à l'eau est dommageable à la santé et au développement économique. Nous avons pu estimer à deux millions de morts supplémentaires par an, l'impact du manque d'électricité dans les centres de soin, uniquement pour l'Afrique subsaharienne. Dans ce monde obscur, les femmes accouchent dans le noir et on opère à la lampe tempête.²

La population ressent douloureusement cette situation. L'alimentation en électricité est au cœur des campagnes électorales de grands pays comme le Nigéria. Au Ghana, qui connaît une grave crise, le Ministre de l'Energie, avait, un peu imprudemment, promis la fin des coupures pour la fin 2015. Il démissionna le 2 janvier suivant devant l'évidence de l'échec.

Cependant, il serait erroné de croire que la situation n'évolue pas. L'Agence Internationale de l'Energie indique : « Par habitant, la fourniture d'électricité par habitant est restée largement inchangée durant la dernière décade [dans la région subsaharienne] ».³ Mais cette phrase décrit des réalités bien différentes. Des troubles ou une mauvaise gouvernance peuvent gêner considérablement les investissements. De plus l'Agence compte la République d'Afrique du Sud parmi les pays subsahariens, ce qui est exact géographiquement. La situation du secteur électrique y est bien différente de celle de ses voisins. Son importance et des retards d'investissements perturbent les statistiques globales de l'électricité subsaharienne. Si l'on exclut la République d'Afrique du Sud et les nations où l'économie est gravement entravée par des facteurs politiques, il apparaît en Afrique Subsaharienne une situation bien différente. On constate qu'un certain nombre de pays ont largement augmenté leur fourniture d'électricité. Ainsi la consommation par tête a doublé par tête depuis l'an 2000 au Nigéria, en Angola, en Ethiopie, au Mozambique, au Soudan ou en Tanzanie. Et la liste s'allonge lorsque l'on rajoute ceux où la consommation par tête n'a crû « que » de 50%.⁴

C'est pourquoi, nous consacra mes une de nos Lettres à « La ruée vers l'électricité » de l'Afrique Subsaharienne. L'électrification de cette région s'amorce sous nos yeux. C'est un mouvement historique profond et qui mérite notre attention. L'hydraulique, première source d'électricité renouvelable du continent fournit aujourd'hui 20% de l'électricité au sud du Sahara, mais moins de 10% du potentiel est utilisé.⁵ Elle est amenée à jouer un rôle majeur dans l'avenir. Elle évite l'utilisation de combustibles fossiles et préserve le climat.

Actuellement, des négociations cruciales ont lieu entre l'Egypte, le Soudan et l'Ethiopie concernant les aménagements hydroélectriques des eaux du Nil. Elles auront des conséquences sur une dizaine de pays regroupant plus de trois cents millions d'âmes. Nous décrivons ici leur genèse et leur état actuel.

Dans quelques années, lorsque les conditions politiques seront réunies, viendra l'heure du Bassin du Congo. Le potentiel énergétique de ce grand fleuve est encore supérieur à celui du Nil. « Il pourrait transformer le paysage électrique africain ».⁶ D'où un autre intérêt à examiner ce qui se passe pour le Nil.

¹ United Nations Development Programme-« Universal access to modern energy for the poor »

² Cf. Lionel Taccoen « Les oubliés de l'électricité »-Politique Internationale-n°144-Eté 2014

³ Africa Energy Outlook- Agence Internationale de l'Energie2014-p.39

⁴ On se reportera aux statistiques de l'Université de Sherbrooke.

⁵ Effectivement, 10% est largement surévalué ! Cf. Africa Energy Outlook-Agence Internationale de l'Energy-2014-p13

⁶ Africa Energy Outlook-Agence Internationale de l'Energy-p.54

I) La Renaissance Ethiopienne

Meles Zenawi, l'Homme d'Etat

En mai 1991, Mariam Haile Mengistu, sorte de Pol Pot africain⁷, fuit d'Ethiopie qu'il dirigea durant dix-sept ans. Le pays est exsangue. L'espérance de vie est de 47 ans, le taux de mortalité infantile pour la première année est de 121 pour mille. L'illettrisme est le lot de la majorité, et n'est pas près d'être vaincue : seuls 40% des enfants sont scolarisés (école primaire). L'Ethiopie de 1991 est l'une des nations les plus arriérées au monde. Le pays compte en tout quelques centrales électriques de puissance cumulée totale de 300 MWe, ce qui en France pourrait satisfaire une ville de deux cent mille habitants. Or l'Ethiopie comptait en 1991, cinquante millions d'âmes. Autant dire qu'à part quelques quartiers de privilégiés du régime, villes et campagnes étaient dans le noir, la nuit tombée. On imagine sans peine les conséquences pour l'alimentation, la distribution d'eau, les hôpitaux et les centres de soin.

L'homme qui succède en 1991 à Mengistu est Meles Zenawi, décédé en août 2012. Il n'est pas question ici de porter une appréciation sur ses façons de gouverner, autocrate certes, mais l'un des plus grands hommes d'Etat de l'Afrique contemporaine. Force est de constater que le résultat de son passage à la tête du pays est spectaculaire. Peu de dirigeants peuvent présenter un bilan comparable. Ses 22 années à la tête du pays⁸ ont vu l'espérance de vie à la naissance passer de 47 à 63 ans, le taux de mortalité infantile tomber de 121 à 47 pour mille. Le taux de scolarisation est monté, pour le primaire à 87,4%, à peine moins pour les filles que pour les garçons (84% contre 90%).⁹ C'est bien la masse des Ethiopiens qui a bénéficié d'une amélioration notable du niveau de vie, comme l'a souligné Helen Clark, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement.¹⁰

Il reste beaucoup à faire. Le ¼ de la population souffre toujours de carences alimentaires, et 20% des enfants ont une insuffisance pondérale à la naissance (années 2008-2012). La mortalité maternelle reste beaucoup trop élevée, 310 pour 100 000 en 2010, mais en chute libre. Nous constatons aujourd'hui que ses successeurs ont su prendre le relais.

Le miracle économique éthiopien

Les remarquables résultats liés à la vie humaine cités ci-dessus sont liés à une croissance économique exceptionnelle. Depuis des années le taux de croissance est soit à deux chiffres, soit un peu en dessous. Or le pays ne dispose d'aucune source naturelle de richesse, en particulier la production d'hydrocarbures est nulle. Le déficit public est de moins de 3% comme le note la diplomatie française¹¹ (avec envie ?). Les difficultés économiques extérieures ne semblent pas affecter outre mesure le pays. Alors que l'économie mondiale est en berne, y compris en Afrique Subsaharienne, la Banque Mondiale prévoit un taux pour la croissance économique éthiopienne en 2016 à +10,2%, le même qu'en 2015. Il est vrai qu'il ne serait « que » de 9% en 2017.¹²

Quelles furent les recettes de Meles Zenawi, reprises par ses successeurs ?

Partant du marxisme type albanais, il s'éloigna beaucoup de ses idées de jeunesse une fois au pouvoir. Son abonnement au magazine libéral anglo-saxon « The Economist » est célèbre. Le régime qu'il instaura et que ses successeurs ont entretenu est musclé. D'apparence démocratique, il mène la vie dure aux opposants. L'Ethiopie décolle économiquement comme l'ont fait la Corée du Sud, la Chine ou Singapour, à marche forcée.

Nous constatons que le projet économique a mis l'accent **sur les infrastructures de base** : santé (vaccinations), éducation (une école primaire par village), transports (réseaux routiers) **ET l'énergie**. Or le pays ne produit ni charbon, ni pétrole, ni gaz et sa population utilise depuis la nuit des temps les combustibles végétaux classiques. Nulle part la combustion du bois, des déchets et de la bouse de vache n'a permis une amélioration notable des conditions de vie. L'Ethiopie doit acheter

⁷ Probablement 1,5 millions de morts, « terreur rouge » et famine provoquée.

⁸ Il ne fut nommé officiellement Premier Ministre qu'en 1995, mais dirigeait déjà le pays.

⁹ L'ensemble des chiffres de ce § sera trouvé dans Unicef-statistiques Ethiopie.

¹⁰ Communiqué de presse du PNUD-8/12/2011.

¹¹ France Diplomatie-Présentation de l'Ethiopie.

¹² World Bank-Global Economic Prospects-January 2016-Table 2.6.2

des combustibles fossiles sur le marché international. Cela coûte cher, malgré la baisse du prix du pétrole, car le pays n'a pas d'accès à la mer. Ce qui oblige à de difficiles et onéreux transports par camions. Il fallait trouver autre chose.

Le pays est montagneux et est convenablement arrosé, quoique irrégulièrement. Le Gouvernement éthiopien a compris qu'il possédait un atout : l'hydraulique qui générerait un bien encore plus précieux que le pétrole : l'électricité. Il en fit l'axe majeur de sa politique énergétique.

Si l'on excepte les vastes plaines désertiques du côté de la Somalie, le pays est composé de hauts plateaux (de 1800 à 3000 mètres) et de montagnes dépassant 4000 mètres (point culminant, le Ras Dashan avec 4 533 mètres). Quelques cours d'eau tentent, avec plus ou moins de succès, de gagner l'Océan indien. Mais les plus importants sont des affluents du Nil et une grande rivière, l'Omo. Cette dernière, dont la vallée est connue comme l'un des berceaux de l'humanité, relève d'un bassin hydrologique spécifique et se jette dans le lac Turkana, au Kenya.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les eaux du Nil ne proviennent pas, pour leur plus grande partie, des grands lacs africains, comme le Lac Victoria. L'essentiel, au Caire, provient d'Éthiopie (plus de 80%)¹³, en grande partie par le Nil Bleu. C'est l'apport éthiopien qui est à l'origine des crues du Nil, l'apport des Grands Lacs du centre africain étant plus régulier. .

Si l'Égypte est un don du Nil, le Nil est un don de l'Éthiopie.

Les ouvrages hydroélectriques éthiopiens peuvent se placer, d'une part sur les affluents du Nil, d'autre part sur la rivière Omo.

Les premières réalisations de l'ère de Meles Zenawi furent les barrages de Tis Abbay II sur le Nil Bleu et Gilgel Gibe I sur l'Omo, mis en service en 2001 et 2004. Fort classiquement pour un pays en voie de développement, elles reçurent des aides financières extérieures. Ainsi, la France aida pour Tis Abbay II et la Banque Mondiale accorda un prêt de 200 millions de \$ pour Gilgel Gibe I. Les deux ouvrages augmentèrent la production d'électricité du pays d'environ 60%, ce qui, certes était appréciable, mais bien loin d'être suffisant. L'Éthiopie, après la mise en service de Tis Abbay II et Gilgel Gibe I disposait d'une fourniture d'électricité équivalente à celle consommée par un demi-million de Français. Or le pays comptait en 2005 soixante-quinze millions d'âmes. Les deux barrages mis en service ne pouvaient être que des amuse-gueule. Le gouvernement éthiopien, désormais débarrassé du conflit avec l'Erythrée, se consacra à la croissance économique. En 2005, il publia un ambitieux programme d'électrification de 25 ans. Ce Plan fut révisé par la suite, mais les grandes lignes, en 2014¹⁴, sont restées les mêmes :

-porter à la fin du Plan (aujourd'hui fixé à 2037), la puissance installée dans le pays à 37 000 MWe. A l'échelle européenne, cette puissance est encore modeste (60% du parc nucléaire français), mais cela correspond à multiplier par cinquante la capacité de production du pays de 2005. Cette même année, 2037, 95% des logements seraient raccordés, et les ventes totales d'électricité passeraient de 5 TWh (2012) à 110 TWh.

-exporter une partie de l'électricité produite. 40 TWh en 2037, soit 30% de la production.

Essentiellement hydraulique aujourd'hui, le parc de production devrait se diversifier. Le document cité estime que les capacités exploitables hydrauliques, éoliennes et géothermiques, sont respectivement de 45 000 MWe, 1 350 MWe et 7 000 MWe. Le solaire apparaît, mais sans chiffre global. La possibilité de centrales nucléaires est mentionnée plusieurs fois.

Les dirigeants éthiopiens, avec ces projets, ont comme but, d'une part, d'accompagner le décollage de l'Éthiopie (avec des ambitions industrielles), d'autre part, d'exporter du précieux courant et de placer leur pays au cœur

¹³Les géographes Bard (1959) et Godana(1985), habituellement cités, donnent 84 et 82%. Il semble que ce soit des approximations, mais le fait que l'essentiel des eaux du Nil provient d'Éthiopie (par le Nil Bleu et l'Atbara) est incontesté.

¹⁴ L'ensemble des données citées proviennent de l'Ethiopian Electric Power-« Power Sector Development »-2014- Nous ne donnons ici que des généralités d'un document de plus de cent pages qui décrit plusieurs hypothèses.

d'un réseau interconnecté électrique couvrant une dizaine de pays du centre-est de l'Afrique.

A plus court terme, ce plan s'appuie essentiellement sur l'hydroélectricité avec quelques modestes compléments issus d'autres renouvelables (éolien, géothermie...).

Réaliser les projets plus immédiats, donc hydrauliques, demandait la levée de deux obstacles.

-Le premier était financier, fort aigu pour l'un des pays les plus pauvres du monde. L'Éthiopie est l'une des nations qui reçoit le plus d'aides internationales au développement. Les dirigeants éthiopiens escomptaient qu'une partie pourrait concerner la production d'un bien aussi précieux que l'électricité.

-Le second était géopolitique. Le Nil apporte l'essentiel de l'eau douce de l'Égypte. Un apport sûr et abondant est absolument indispensable aux Égyptiens. L'ancien colonisateur, le Royaume-Uni, l'avait compris et avait été à l'origine de plusieurs réglementations. La plus importante, et la plus controversée était la Convention de 1929, dite « **The 1929 Nile Waters Agreement** » qui donnait à l'Égypte des droits très importants sur la plus grande partie du bassin du Nil, celle sous protection ou administration britannique. La construction de barrages ne pouvait se faire qu'avec l'approbation du Caire. Les Éthiopiens ont toujours affirmé que cette Convention ne les concernait pas puisqu'ils n'étaient pas sous domination anglaise. Le fait que l'Italie qui colonisa le pays en 1936 reconnut la Convention pour l'Éthiopie, ne les fit évidemment pas changer d'avis. Bien avant l'indépendance les conseils législatifs des territoires d'Afrique Centrale qui devaient devenir les États indépendants comme la Tanzanie, le Kenya, et autres protestèrent contre cette Convention qui, selon eux, donnait des droits exorbitants à l'Égypte. L'Égypte s'accrocha à cette Convention, bien après que l'ensemble des États africains soient devenus indépendants. Proclamant à l'occasion qu'elle pourrait employer la force si ses intérêts vitaux (son alimentation en eau) étaient menacés¹⁵.

Or le grand programme hydraulique éthiopien ne pouvait exclure la construction de grands barrages sur les affluents du Nil.

Une vive opposition égyptienne était inévitable. Meles Zenawi le comprit très tôt et s'y prépara avec beaucoup de soin.

III) L'affrontement avec les ONG occidentales.

Par contre, les Éthiopiens n'avaient pas prévu que les aides internationales puissent être mises en cause par l'opposition d'ONG occidentales de défense de l'environnement.

Nos observations ne concernent ici que les ONG occidentales de **défense de l'environnement** et non les activités caritatives ou liées aux droits de l'homme. L'action des ONG occidentales de défense de l'environnement s'étend bien au-delà de leur pays d'origine. Elles s'appuient généralement sur des antennes locales plus ou moins représentatives de l'opinion. Dans le domaine de la protection des cours d'eau, International Rivers est probablement la plus connue. Fondée en 1985, son siège est à Berkeley, aux États Unis. L'ONG s'est donnée comme mission de « protéger les cours d'eau et défendre les droits des communautés qui en dépendent ». « Nous travaillons à arrêter les barrages destructeurs et à promouvoir des solutions pour l'eau et l'énergie compatibles avec un monde juste et durable ».¹⁶

International Rivers s'intéressa aux projets hydroélectriques éthiopiens et dès 2008 se montra foncièrement hostile à la politique de Meles Zenawi¹⁷. Comme celui-ci resta impassible devant ces critiques, International Rivers rechercha d'autres appuis. L'organisation s'allia avec CEE Bankwatch, autre ONG qui se donne comme mission de surveiller les fonds issus de l'Union Européenne, avec l'ONG Campagna per la Riforma della Banca Mondiale, qui comme son nom l'indique souhaite réformer la Banque Mondiale. On trouvera l'ensemble des griefs contre les projets

¹⁵ Une synthèse de l'histoire de la question des eaux du Nil sera trouvée dans « The Nile Treaty » Occasional Papers-Konrad Adenauer Stiftung-Nairobi-2004

¹⁶ International Rivers –« Notre mission »

¹⁷ Voir « What cost Ethiopian's Dam Boom »-International Rivers-Feb. 2008.

hydroélectriques de ces ONG dans un document disponible en ligne « The Gilgel Gibe Affair », du nom d'une série de barrages particulièrement critiqués et prévus sur la rivière Omo. Le document reçut l'appui d'autres ONG, ENDS (Pays-Bas), Bretton Woods Projects (Royaume Uni), les Amis de la Terre (France), Urgewald et Weed (Allemagne).

Non seulement le texte critiquait les conséquences environnementales des barrages, mais il mettait en cause la politique éthiopienne de lutte contre la pauvreté, et proposait des alternatives.

Le Gouvernement éthiopien ne répondant pas, les ONG tentèrent d'assécher les crédits internationaux absolument indispensables à la réalisation des barrages. Elles réussirent : la Banque Mondiale, les institutions européennes stoppèrent leurs aides. Le gouvernement italien fut traduit en justice pour avoir consenti des crédits et les retira.

International Rivers et ses alliés réussirent à assécher les sources occidentales ou sous influence occidentale de financement (Banque Mondiale). Les grands chantiers de barrages éthiopiens étaient-ils condamnés ?

L'action des ONG occidentales ne pouvaient que créer une exaspération à Addis Ababa. D'une part, il s'agissait d'une intervention dans la politique d'un Etat souverain, d'autre part les ONG impliquées provenaient de pays assez représentatifs des nations colonisatrices de l'Afrique, y compris l'Italie qui s'était emparé de l'Ethiopie par la force en 1936. Voici la réaction de Meles Zenawi : « [les ONG occidentales] ne veulent pas que l'Afrique se développe, elles veulent que nous restions sous-développés et arriérés pour servir de musée à leurs touristes » (août 2010). Il fut conforté par Evo Morales, Président de la Bolivie, au sommet de Rio qui déclara : « les grands pollueurs [les Occidentaux] s'activent aujourd'hui à imposer des normes environnementales contraignantes aux pays en développement dont la part de gaz à effet de serre est infime » (21 juin 2012).

Meles Zenawi estimait ne pas à recevoir de leçons sur l'environnement: « Sur le climat, l'environnement, et leur relation avec le développement économique, il était visionnaire, déterminé et compétent ».¹⁸ Il joua un rôle important lors du sommet de Copenhague sur le climat. Et la source d'énergie par lui choisie, l'hydroélectricité est renouvelable et « propre » vis-à-vis du climat.

Et les ONG occidentales n'avaient pas pensé aux Chinois !

Les Chinois étaient déjà très présents en 2010 en Afrique.

La stratégie chinoise en Afrique n'est pas axée sur la recherche de matières premières, énergétiques ou autres. L'Ethiopie en est dépourvu et c'est aujourd'hui l'un des pays d'Afrique où ils sont les plus présents. Le Président actuel du pays, qui fit sa thèse à Pékin, parle couramment le chinois. Les industriels de l'Empire du Milieu visent le long terme et l'établissement de relations économiques profondes. « Nous ne sommes pas ici pour diminuer nos coûts de 10 ou 20%. Notre but est, en dix ans, de créer un grand centre de fabrication de chaussure capable d'exporter vers l'Europe et les Etats Unis ».¹⁹ L'Ethiopie est le second pays d'Afrique pour sa population, derrière le Nigeria et avant l'Egypte. Il est le siège de l'Organisation de l'Union Africaine.

Les Chinois remplacèrent les Occidentaux concernant le financement des installations hydroélectriques et leur position s'affermi en Ethiopie.

Le barrage de Gilgel Gibe III, sur la rivière Omo, qui fut au cœur de la contestation d'International Rivers et de ses homologues, a été terminé, comme prévu, au second semestre 2015. Sa capacité est de 1870 MWe, un peu plus que la future centrale nucléaire EPR de Flamanville. Il va, à lui seul, plus que tripler la puissance installée électrique de l'Ethiopie.

¹⁸ Citation de Nicholas Stern, auteur du rapport du même nom sur l'économie du changement climatique (2006). A été titulaire de la chaire « Développement durable » du Collège de France année 2009-2010. Phrase tirée de. The Africa Report du 20/8/2013-

¹⁹ Helen Hai, du groupe Huajian, interview du Guardian -23 avril 2012.

Pour ne pas rester hors de l'électrification du pays, la Banque Mondiale, qui avait refusé de financer le barrage (sous la pression des ONG occidentales) a tenu à contribuer à l'investissement de la ligne à haute tension qui va transporter une partie du courant de Gilgel Gibe III vers le Kenya.

L'action des ONG occidentales n'a pas gêné le plan hydroélectrique éthiopien. Elle a renforcé les liens avec la Chine.

International Rivers et ses consœurs ont ouvert un boulevard à la puissante industrie hydroélectrique chinoise, dont la production en Chine équivaut aux productions électriques totales françaises et allemandes réunies. Ajoutons que l'Empire du Milieu est à la tête de la technique mondiale pour les transports d'électricité à longue distance parfaitement adaptée à l'évacuation du courant produit par les grands barrages quelques fois éloignés des lieux de consommation.

La Chine a été à l'origine en 2015 de la création de la Banque Asiatique d'Investissements des Infrastructures, qui, clairement, va concurrencer la Banque Mondiale. Les Etats Unis ont été hostiles à la naissance de cette Banque, qui évidemment, sera moins sensible aux orientations du Congrès américain.

III) La question des eaux du Nil. Le coup de tonnerre du Barrage Renaissance.

L'Egypte a, de tout temps, réagit violemment à toute menace concernant son approvisionnement en eau par le Nil, ce qui se comprend aisément. En 1979, le Président Anouar El Sadate déclara : « le seul facteur qui pourrait déclencher l'entrée en guerre de l'Egypte est l'eau ». En 1987, le Ministre des Affaires Etrangères du Caire, Boutros-Ghali affirma : « la prochaine guerre dans la région [serait] à propos des eaux du Nil »²⁰. Ce ne sont que deux exemples.

Le 14 mai 2010

Le Gouvernement éthiopien, convaincu que des barrages sur les affluents du Nil étaient indispensables, se trouvait donc devant un obstacle majeur : l'hostilité prévisible de l'Egypte. Dans un premier temps, il chercha des alliés, en lançant un projet de nouveau traité qui remplacerait les textes précédents concernant les eaux du Nil, dont la Convention de 1929. Le 14 mai 2010, quatre premiers pays signèrent l'Initiative du Bassin du Nil : la Tanzanie, le Rwanda, l'Ouganda et naturellement l'Ethiopie. Le Soudan et l'Egypte refusèrent de s'y joindre, car, évidemment le texte remettait en cause les privilèges provenant des conventions coloniales²¹. « Nous regrettons l'absence annoncée et délibérée de nos chers frères d'Egypte et du Soudan » déclara le Ministre représentant le Rwanda²². Le Kenya, le Burundi et la République Démocratique du Congo s'ajoutèrent peu après aux quatre premiers signataires. Le commentaire de la Ministre de l'Eau kenyane fut clair : « Le Traité de 1929 est obsolète...rien ne nous arrêtera d'utiliser l'eau comme nous le souhaitons ».²³

Ce même jour, le 14 mai 2010, Meles Zenawi, inaugura le barrage de Tana Beles, ***sur le Nil Bleu***. Cela ne pouvait être une coïncidence.

Le 14 mai 2010, les prérogatives historiques de l'Egypte sur les eaux du Nil sont ignorées sur le terrain et officiellement dénoncées par plusieurs pays riverains.

Le barrage de Tana Beles était modeste : 400 MWe, ce qui excluait toute influence significative sur le débit du Nil en Egypte. Le Président Moubarak tempêta, se plaignit auprès du Gouvernement italien (le constructeur du barrage, Salini, était une entreprise transalpine). Il décida que désormais la question du Nil était retirée des compétences du Ministère de l'Eau et la confia à son

²⁰ Cf. « Le partage des eaux du Nil... » Magazine Moyen Orient-par Frédéric Lasserre (Univ. Laval)-Fév. 2010

²¹ En 1959, un nouveau texte avait accordé quelques concessions au Soudan.

²² Aljazeera-« Disputed Nile Agreement signed »-14 mai 2010

²³ Etwnews.ethiopian-mai 2010.

bras droit, Omar Suleiman, chef des services spéciaux. Il n'alla pas plus loin car d'autres soucis commençaient à apparaître en Egypte.

2 avril 2011 : le coup de tonnerre du barrage Renaissance

Avec comme but une capacité électrique de près de 40 000 MWe, il est évident que l'Ethiopie ne pouvait se contenter de barrages modestes comme celui de Tana Beles. Les ouvrages sur la rivière Omo, qui se jette dans un lac au Kenya (donc n'inquiétant pas l'Egypte), ne suffiraient pas non plus. Il fallait passer à beaucoup plus sérieux. Des projets très grandes installations sur les affluents du Nil apparurent nécessaires au Gouvernement éthiopien.

Ainsi est né le projet du Grand Ethiopian Renaissance Dam ou GERD.

Nous l'appellerons plus simplement le Barrage Renaissance. Situé près du Nil Bleu, près de la frontière du Soudan (à 15 km), il aura une puissance de 6 000 MWe. Ce sera la plus grande installation électrique d'Afrique avec un lac de retenue de plus de 1 500km²²⁴. Sa production, énorme pour la région, est susceptible d'être structurante, à la fois pour l'économie éthiopienne et pour tout le système électrique de la région. Une partie de sa production sera exportée. Le Barrage Renaissance correspond exactement à la stratégie éthiopienne : faire sortir le pays de la pauvreté en entrant dans l'ère industrielle et rapporter des devises en exportant du courant à grande échelle.

L'Ethiopie annonça que le pays financerait lui-même le projet estimé à 4,2 milliards de \$. Les fonctionnaires (entre autres) sont mis à contribution. Nous estimons que ce financement est un secret d'Etat. On conçoit que les Chinois, pour préserver leurs relations avec l'Egypte, ne tinrent pas à apparaître. Pas immédiatement. Puis, en 2013, ils annoncèrent qu'ils financeraient à 85% le transport de l'électricité.²⁵ Nous notons aussi que l'ouvrage peut être considéré comme rentable par des investisseurs. De temps en temps les médias égyptiens annoncent que le projet va s'arrêter faute de fonds. Nous constatons qu'au début 2016, il n'en est rien, alors que près de la moitié des travaux sont effectués.

Il était évident qu'un tel ouvrage susciterait un énorme tollé de l'Egypte. L'Histoire avec un grand H vint au secours des Ethiopiens. Le Printemps arabe commença au Caire en janvier 2011 et le pays entra dans une période de troubles. Les dirigeants d'Addis Ababa saisirent l'occasion. Ils poussèrent les feux sur le projet Renaissance. L'entreprise italienne Salini, habituée des barrages du pays fut mobilisée.

Le 2 avril 2011, en pleine tourmente au Caire, le Premier Ministre éthiopien, Meles Zenawi, annonça le projet du Grand Barrage Renaissance et inaugura le chantier. Donc le même jour. Le secret avait été bien gardé. La ronde des bulldozers commença immédiatement.

Place Tahrir, et dans l'armée égyptienne, on avait d'autres chats à fouetter et les quelques protestations furent noyées dans l'ambiance révolutionnaire. Le pouvoir égyptien resta fragile jusqu'en mai 2014, date de l'accession comme Président du Général al-Sissi.

Durant toute cette période, la stratégie éthiopienne tint en deux points :

- proposer des négociations à l'Egypte. Les ministres éthiopiens feront, lors de ces périodes troublées des visites au Caire pour rencontrer les représentants des différents pouvoirs qui se succédèrent. Les responsables égyptiens ne restaient pas suffisamment de temps à leur poste pour des discussions sérieuses. Et ils avaient d'autres préoccupations.

- refuser tout arrêt ou ralentissement des travaux. Ceux-ci, au contraire gardèrent un rythme soutenu, le but est la fin des travaux en 2017.

Parallèlement, le Gouvernement éthiopien rallia le Soudan au projet de barrage Renaissance.

Les relations entre l'Ethiopie, à majorité chrétienne, et le Soudan musulman d'Omar al-Bashir sont bien meilleures que l'on pourrait l'imaginer. Le dictateur soudanais fut, avant 1991, du côté des rebelles désormais au pouvoir à Addis Ababa et soutint les Ethiopiens dans leur lutte contre l'Erythrée. De leur côté, les Ethiopiens jouèrent un rôle plutôt positif dans les négociations entre Soudanais qui menèrent à l'indépendance du Sud Soudan. Les relations ne se refroidirent que quelques années

²⁴ On trouvera des précisions techniques sur le site de l'entreprise italienne qui construit-Salini Impregilo-« Grand Ethiopian Renaissance Project »

²⁵ Horn Affairs-26/4/2013

après 1995 ; lorsque des hommes d'Omar al-Bashir furent fortement soupçonnés d'avoir tenté d'assassiner le Président Moubarak sur le sol éthiopien à l'occasion d'un sommet de l'Union Africaine à Addis Ababa. C'était assurément une faute de goût.

Les relations entre l'Egypte et le Soudan ont des hauts et des bas. Il existe des différents territoriaux. Soudan et Ethiopie sont complémentaires. Il devait être possible de rallier le pouvoir soudanais au Barrage Renaissance dans un contexte d'échanges fructueux, du pétrole soudanais contre l'électricité éthiopienne.

Le Président soudanais Omar al-Bashir se déclara favorable au Barrage Renaissance, le 8 mars 2012²⁶. L'Egypte se trouva le seul pays opposé au Barrage Renaissance.

L'accession à la présidence du Général al-Sissi au Caire marqua l'arrivée d'un pouvoir fort en Egypte. Les dirigeants éthiopiens comprirent que l'époque des négociations sérieuses était arrivée. Ils avaient toujours proclamé que le barrage n'affecterait pas l'alimentation en eau de l'Egypte. Les Egyptiens saisirent également que l'option militaire est à oublier. Il suffit de regarder une carte : entre l'Egypte et l'Ethiopie, pour constater que le Soudan étale ses immensités entre les deux. Ce dernier pays n'acceptera pas le transit de troupes ou le survol de son territoire. Les relations Egypte-Soudan traversent actuellement une période délicate. Omar al-Bashir avait quelques accointances avec l'ex-Président égyptien Morsi, renversé brutalement par l'armée d'al-Sissi. De plus, les militaires du Caire massacrèrent en 2015 sans façon quelques dizaines de migrants soudanais.

Les négociations sérieuses entre l'Egypte et l'Ethiopie pouvaient commencer. Le Soudan affirma sa présence comme partie prenante et médiateur, ce rôle international ne pouvant qu'être bénéfique à son Président dont la personnalité est pour le moins controversée.²⁷

IV) Les négociations tripartites Egypte-Soudan-Ethiopie.

Une rencontre importante eut lieu le 26 juin 2014 en marge du sommet de l'Union Africaine à Malabo, entre le tout nouveau Président égyptien Abdel Fattah al-Sissi²⁸ et le Premier Ministre éthiopien Hailemariam Desalegn. A l'issue de l'entretien, une déclaration conjointe des Ministres des Affaires Etrangères des deux Etats affirma que l'Ethiopie s'engageait à éviter toute conséquence néfaste du Barrage Renaissance pour l'Egypte, qui, de son côté, reconnaissait l'importance de l'ouvrage pour le développement économique éthiopien.²⁹

Il fut décidé de relancer les discussions tripartites Egypte-Soudan-Ethiopie, qui faisaient du sur-place, sur des bases solides.

La Déclaration de Principes (Do P)-23 mars 2015.

Le 23 mars 2015, les trois Etats approuvèrent une Déclaration de Principes (Declaration Of Principles –Do P) dont des dispositions importantes sont basées sur la toute récente « Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation »³⁰. En particulier la Déclaration, comme la Convention des Nations Unies, stipule, qu'aucun dommage significatif ne doit être causé à un Etat riverain.

L'Ethiopie assura que les travaux avaient comme unique but la production d'électricité et qu'aucun prélèvement n'aurait lieu pour l'irrigation. Fort opportunément, pour ces mêmes Ethiopiens, une étude du Massachusetts Institute of Technology publiée en novembre 2014 montra que la perte d'eau liée à l'évaporation dans le lac de retenue serait faible, à cause de sa profondeur et du climat humide de la région. La seule question qui se posait était donc liée au remplissage du réservoir de retenue qui pourrait affecter le débit du Nil en Egypte. La partie éthiopienne ne se priva pas de faire remarquer que le remplissage du Barrage d'Assouan, construit par l'Egypte, en Egypte, plus important

²⁶ Sudan Tribune-8 mars 2012.

²⁷ Il est poursuivi par la Cour Pénale Internationale pour crimes contre l'humanité.

²⁸ Il fut élu un mois avant le 28 mai 2014.

²⁹ Ahramonline-27 juin 2014

³⁰ Entrée en vigueur en 17 août 2014 mais que les trois pays n'ont pas ratifiée.

que celui du Barrage de Renaissance, avait pu s'effectuer sans dommage pour l'alimentation en eau au Caire.

Les trois Etats convinrent de désigner des experts internationaux pour étudier les conséquences du Barrage Renaissance et servir de support technique aux négociations. Furent d'abord choisies la société française BRL et la néerlandaise Deltares. L'Egypte et le Soudan ne voulaient pas d'entreprise américaine. Des dissensions apparurent entre les parties sur le rôle respectif des deux experts et conduisirent d'une part, à une perte de temps, d'autre part au retrait de Deltares.

La Déclaration de Khartoum-29 décembre 2015.³¹ Deux entreprises françaises-BRL et Artelia-supports techniques.

Les 27-29 décembre 2015, les Ministres des Affaires Etrangères ainsi que de l'Eau et de l'Irrigation des trois Etats se réunirent à Khartoum (Soudan).

-Ils désignèrent comme entreprises expertes les françaises **BRL et Artelia**. Les contrats doivent être signés en février 2016. Les études d'étendront sur huit à douze mois.

-Ils rendirent public une Déclaration indiquant « L'objet du Barrage Renaissance est de produire de l'électricité, de contribuer à un développement durable et de promouvoir une coopération et une intégration régionales par la production d'une énergie propre, durable et fiable. » Ce qui implique que l'Egypte accepte le principe du Barrage.

-Les représentants éthiopiens indiquèrent que les travaux du Barrage étaient achevés à 50% et que le cours du Nil Bleu originel était restauré, le canal de dérivation n'étant plus nécessaire.

V) Perspectives et enjeux.

-L'Egypte : remplacer des Traités obsolètes.

Il y a deux ans, un Président égyptien parlait encore des « droits naturels et historiques » de son pays sur les eaux du Nil et évoquait une action militaire³². Cette époque apparaît comme bien lointaine.

La position égyptienne consistant à s'appuyer sur d'anciennes dispositions coloniales apparaît aujourd'hui intenable. L'évidence est qu'il faut de nouvelles dispositions négociées en commun. Les discussions actuelles entre Egypte, Soudan et Ethiopie peuvent s'appuyer sur la nouvelle « Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation »³³. Ce sont ces négociations qui donneront à l'Egypte la garantie que le Barrage Renaissance ne gênera pas son alimentation en eau.

Un accord sur ce grand barrage entraînerait certainement un nouveau Traité entre tous les pays riverains du grand fleuve et de ses affluents déjà réunis dans une structure de coopération, l'Initiative du Bassin du Nil. Il permettrait de négocier et de garantir les droits de tous ces Etats dont l'Egypte.

-L'Ethiopie : une grande puissance régionale.

Elle s'industrialise rapidement grâce notamment à la croissance rapide de sa production d'électricité. Le Barrage Renaissance implique que ce mouvement va continuer.

L'Ethiopie est désormais plus peuplée (99 millions d'âmes en 2015) que l'Egypte (92 millions) et la différence croîtra pour atteindre 30 millions en 2050. Les Ethiopiens pourraient être plus de 180 millions d'âmes en 2050. Le pays restera, derrière le Nigeria, la seconde puissance africaine.³⁴

Dans cette perspective, Le Barrage Renaissance apparaît comme une réalisation normale d'un grand pays en pleine croissance démographique et économique. On peut prévoir

³¹ Sudanow-Khartoum-7/1/2016

³² Daily News-14/6/2013- Article de Rana Muhammad Taha

³³ Nouvelle car en vigueur pour les Etats l'ayant ratifiée depuis seulement 2014-Soudan, Egypte et Ethiopie n'ont pas ratifié.

³⁴ ONU-World- PopulationProspects-2015

qu'il sera suivi d'autres installations. En particulier, « L'Ethiopie rumine l'installation d'une centrale nucléaire de 1200MWe »³⁵(l'Egypte aussi).

Les transformations de l'Ethiopie se font quelquefois dans la douleur. Début janvier 2016, l'extension de la capitale, Addis Ababa qui se couvre de zones industrielles, causa de graves émeutes d'agriculteurs Oromo. Plus de cent morts suivant la population locale, une quinzaine suivant le Gouvernement. Le pouvoir a accepté de revoir le futur plan de la capitale. Une veille sorcière est réapparue, rappelant que beaucoup reste à faire : une terrible sécheresse liée à El Nino menace début 2016 de famine plus de dix millions de paysans dans les provinces de l'est. L'Ethiopie est désormais mieux armée pour combattre le fléau : meilleures routes et le gouvernement central a pu débloquer 200 millions de \$. La FAO complétera avec 50 millions supplémentaires.³⁶

-La construction d'un réseau électrique interconnecté.

Comme l'Ambassade de France à Nairobi l'avait pressenti en 2013, les barrages éthiopiens vont provoquer la création d'un réseau interconnecté d'électricité dans l'est de l'Afrique. Nous ajouterons qu'il sera encore plus important que prévu à cette époque.³⁷ L'Ethiopie sera au cœur d'une région électrique qui comprendra les deux Soudan, Djibouti, le Kenya, la Tanzanie, l'Uganda, le Rwanda et le Burundi. Mais les échanges pourront concerner l'Egypte et le Mozambique...

Les barrages éthiopiens, et singulièrement le barrage Renaissance vont structurer les systèmes électriques du centre-est de l'Afrique.

-Quand le Congo s'éveillera.

L'Agence Internationale de l'Energie écrit que le potentiel énergétique du Congo « pourrait transformer le paysage électrique africain »³⁸. Nous pouvons estimer que l'ensemble des aménagements du bassin du Congo fournirait plus d'électricité que le parc nucléaire français, ce qui permettrait une transformation radicale de l'économie et des niveaux de vie locaux. L'enjeu est encore plus important que pour le Nil.

A l'heure actuelle, il ne nous semble pas que le contexte politique permette la construction des très grandes installations d'Inga sur le fleuve Congo lui-même.

Nous avons noté qu'un lobbying de l'ONG américaine International Rivers avait obtenu que le Congrès US interdise aux représentants des Etats-Unis dans les établissements financiers comme la Banque Mondiale d'autoriser des financements de grands barrages. Celui d'Inga était visé.³⁹

L'exemple du Nil montre, que très probablement, quand l'heure sera venue, les grands barrages du bassin du Congo seront construits suivant des décisions prises par les Etats riverains avec l'aide de la Chine.

Ce qui se passe actuellement concernant les eaux du Nil est important pour l'électrification de l'Afrique. L'apport des grands fleuves est majeur, par l'importance de la production de courant potentielle, et par l'aspect « propre » et renouvelable de cette source d'énergie. Il est regrettable que l'Occident n'ait pas su accompagner l'équipement hydroélectrique de l'Ethiopie .Il est possible que cela se reproduise pour le bassin du Congo.

³⁵ Africa Review- 21/11/2013

³⁶ U.N.food agency calls for \$50 millions to help ravaged Ethiopia-Reuters-15/1/2015

³⁷ Ambassade de France-Nairobi-4/12/2003. « La donne énergétique de l'Afrique de l'est pourrait changer en profondeur avec la mise en place d'un réseau électrique interconnecté dont le cœur sera l'Ethiopie ».

³⁸ Cf. note 6

³⁹ Voir le communiqué d'International Rivers du 12/10/2014-« US Congress sets strict limits on global dam funds »

